

## Sommaire du dossier

### 1. Les outils libres dans la la cité

Introduction de Michel Briand, Adjoint au Maire de la ville de Brest  
Qu'est ce qu'un logiciel libre ?

### 2. Liste de diffusion des CD «Bureau Libre-Free-Eos»

- Dans les lieux d'accès publics
- Dans les lycées
- Dans les universités
- En France, en Francophonie.....

### 3. Présentation de la démarche «logiciels libres» des partenaires

- Free Eos - <http://free-eos.org> - [jean-paul@leclere.org](mailto:jean-paul@leclere.org)
- Archipel du libre - [www.archipeldulibre.org](http://www.archipeldulibre.org)
- Adullact - 04.67.65.05.88 - [m.piaumier@adullact.org](mailto:m.piaumier@adullact.org)
- Région PACA - 04 95 04 95 12 - [everges@lafriche.org](mailto:everges@lafriche.org)
- Université de Versailles - 01 39 25 43 44 - [Henri-Pierre.Charles@prism.uvsq.fr](mailto:Henri-Pierre.Charles@prism.uvsq.fr)
- Lycée Vauban - Brest - [marc.le-gall@bretagne.iufm.fr](mailto:marc.le-gall@bretagne.iufm.fr)
- Université de Rennes 2 - 02 99 14 17 96 - [michel.legault@uhb.fr](mailto:michel.legault@uhb.fr)
- Université de Bretagne Occidentale - 02 98 01 63 32 - [bruno.leberre@univ-brest.fr](mailto:bruno.leberre@univ-brest.fr)
- Ardesi en Midi Pyrénées - 05 67 77 76 79 - [fduvernoy@ardesi.fr](mailto:fduvernoy@ardesi.fr)
- des contributions des nouveaux partenaires seront diffusées à la conférence de presse :  
Groupe des Ecoles des Télécom, Université de Montpellier, Association Créatif, CDC....

### 4. CD ROM

### 5. Doc

Le Centre de ressources coopératif pour l'accès public à Internet et au multimédia du Pays de Brest  
le magazine @-brest

# Libérons les outils bureautiques dans la cité !

**Villes et associations ; régions, universités et lycées s'associent pour mettre à la libre disposition du grand public les outils de bureaux multimédia les plus courants : un projet rendu possible grâce à la maturité des logiciels libres.**

Initié à Brest en octobre 2004, le projet de CD contenant les outils de bureau usuels en logiciel libre est maintenant devenu **un projet francophone avec 110 000 exemplaires mis à disposition, moins de six mois après le premier tirage.**

Depuis cette année, les outils de bureau - navigateur, courrier électronique, traitement de texte, tableur, etc. - du logiciel libre sont devenus plus faciles, plus sûrs que la plupart des logiciels propriétaires. Lorsqu'une formule facile à utiliser - un CD rom dans l'environnement usuel - est proposée, l'usage s'en répand rapidement.

Pour répondre à la demande des nombreux partenaires qui rejoignent le projet, une version 1.2 du CD édité une première fois en mars 2005 a été proposée en septembre 2005.

Dans le même temps le CD était réutilisé par la région Auvergne pour une diffusion à chaque lycéens de la région (62 000 exemplaires) accompagné d'un second CD linux.

Aujourd'hui ce sont déjà 4 universités (Brest, Rennes, Versailles, Montpellier) trois régions (Bretagne, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi Pyrénées), des lycées, des associations, des dispositifs d'accès publics qui ont édité ensemble ce CD "Bureau libre Free-EOS".

**Free - Eos** (<http://free-eos.org/>) est un projet qui s'est créé pour doter en logiciels libres clés en mains les serveurs et postes de travail des intranets collaboratifs (il est né à partir d'une initiative pour équiper les espaces ouverts de formation des 200 centres AFPA de France, qui a conduit au choix de solutions libres. Et le projet Bureau Libre Free-EOS est né de cette coopération avec la ville de Brest, le Centre de ressources de l'accès public au pays de Brest et des associations Brestoises du logiciel libre.

## **Pourquoi le choix du logiciel libre ?**

La communication entre machines et logiciels de marques différentes est un problème que le monde de l'Internet a su résoudre par l'adoption de standards ouverts et non propriétaires. Ceci permet aujourd'hui à chacun de lire et d'écrire sur le Web. Cette communication universelle doit beaucoup aux développeurs du logiciel libre qui font le choix de nous donner la liberté de les utiliser, de les examiner, de les copier et de les améliorer. Le libre va aussi dans le sens des recommandations internationales pour des formats ouverts (vos fichiers ne contiennent pas d'information cachée ou illisible et sont utilisables par d'autres logiciels).

**Le logiciel libre est un bien commun qui bénéficie au plus grand nombre.**

Mais encore faut-il le rendre disponible aux habitants. C'est l'objet de ce cédérom : accompagner la diffusion des outils bureautiques libres dans la Cité.

Le cédérom "Bureau libre - Free EOS" met à disposition du plus grand nombre les outils libres les plus courants du bureau multimédia.

Plus de 40 000 cédéroms de la version 1.2 sont diffusés par un réseau de partenaires pour qui la place des structures éducatives et des lieux d'accès publics à internet est essentielle dans l'appropriation sociale des outils de l'internet et du multimédia.

C'est bien une diffusion accompagnée que nous entendons développer pour ne pas laisser de côté toutes celles et ceux qui ne sont pas familiers de ces outils ou qui n'ont pas les moyens d'acheter des licences.

***Pour les partenaires de la seconde version 1.2 de "Bureau libre - Free EOS"***

**Michel Briand, adjoint au maire de Brest**

## Qu'est ce qu'un logiciel libre ?

Un logiciel est dit Libre lorsqu'il respecte les 4 libertés fondamentales suivantes :

Liberté 0 :

La liberté d'exécuter le programme pour tous les usages. Vous pouvez donc utiliser un logiciel libre quoique vous en fassiez. Cela implique qu'un logiciel libre peut être déployé dans un cadre professionnel, dans un but lucratif, pour une diffusion publique, etc.

Liberté 1 :

La liberté d'étudier le fonctionnement du programme, et de l'adapter à vos besoins. Vous avez accès aux procédés de fabrication du logiciel. Dans les faits, vous avez accès au code source. Pour faire une analogie, le code source est au logiciel ce que la partition est à la musique, c'est-à-dire ce qui a été écrit par le compositeur (respectivement, le développeur du logiciel).

Liberté 2 :

La liberté de redistribuer des copies, donc d'aider votre voisin. Vous pouvez faire autant de copies d'un logiciel libre que vous souhaitez. Vous pouvez distribuer ces copies à qui vous voulez. Vous pouvez aussi les vendre. La personne à qui vous le donnez (vendez) possède les mêmes libertés que vous.

Liberté 3 :

La liberté d'améliorer le programme et de publier vos améliorations, pour en faire profiter toute la communauté. Vous pouvez modifier un logiciel libre sans rendre de comptes à qui que ce soit. Cette liberté permet à la communauté de perfectionner les logiciels libres selon les connaissances de chacun : cela va de la traduction à des modifications majeures. Vous pouvez proposer vos services à l'équipe de développement. Vous pouvez créer un nouveau logiciel à partir d'un Logiciel Libre, mais ce sera aussi un Logiciel Libre.

Plus d'informations sur la philosophie du logiciel libre : <http://www.gnu.org/philosophy/free-sw.fr.html> .

## Et demain l'enjeu des formats ouverts

Les applications informatiques travaillent sur des données : texte, tableau, bases de données, images, dessins, photos qui ont besoin d'être représentées à l'aide d'un codage de l'information.

Le caractère secret ou ouvert de ce codage est un enjeu important. Nombre de logiciels propriétaires enferment l'utilisateur dans un codage secret qui freine l'usage d'autres produits concurrents. Laisser à une entreprise le soin de coder en secret vos informations vous rend dépendant de cette entreprise avec tous les risques que cela entraîne pour votre information.

C'est pourquoi les défenseurs du logiciel libre se battent aussi pour que les échanges se fassent dans des formats ouverts librement accessibles. En Europe, le gouvernement Norvégien vient de demander à tous ses services publics un plan permettant de passer à des formats d'échanges ouverts d'ici 2007 pour l'ensemble de ses échanges et applications informatiques.

Cet objectif est un enjeu pour les services publics et les entreprises de tout pays qui se veut indépendant.

## **Comment se procurer des logiciels libres ?**

. Sur ce cédérom Cédérom en libre service, vous pouvez l'utiliser pour installer ces logiciels sur des ordinateurs équipés de Windows. Vous avez le droit d'en faire des copies, de le donner à vos amis, c'est légal (et même recommandé !) puisqu'il s'agit de Logiciels Libres.

. Sur Internet si vous disposez d'une connexion à l'Internet (haut débit 512 kbits/s ou plus conseillés, mais beaucoup de logiciels libres peuvent être téléchargés par simple modem 56k), vous pouvez télécharger les logiciels directement depuis le réseau. Le site Internet Framasoft (<http://www.framasoft.net>), vous propose un catalogue de logiciels libres pour Windows, Linux et Macintosh. Ce site vous apportera de riches informations sur les logiciels libres. Vous y trouverez également des didacticiels pour apprendre à installer et manier ces logiciels.

## **Comment installer/désinstaller les logiciels sur votre ordinateur ?**

### **Installation**

Le cédérom contient un utilitaire d'installation (créé avec My Inno Setup Extension, disponible sur le CD), pour vous permettre d'installer facilement les logiciels proposés. Vous pouvez bien sûr les installer en plusieurs fois. Attention cependant : le fait de décocher un logiciel dans l'interface du cédérom ne désinstallera pas ce logiciel de votre ordinateur. Répondez aux questions d'installation (choix de la langue, emplacement) mais répondez non si un installateur vous propose de redémarrer. Vous pourrez redémarrer lorsque l'installateur général du cédérom vous le proposera une fois les logiciels choisis installés. Notez qu'il est conseillé d'installer les logiciels aux emplacements proposés par défaut, et qu'il sera peut-être nécessaire de désinstaller un logiciel pour en installer la nouvelle version (suivez les instructions données par les différents installateurs, et n'hésitez pas à utiliser le forum de <http://free-eos.org/> )

### **Désinstallation**

Pour désinstaller il faut suivre la voie habituelle du logiciel, en général par le «Panneau de Configuration» -> Ajout/suppression de programme, ou bien par l'icône "Désinstallation" du menu "Programmes" correspondant.

### **Avertissement**

La ville de Brest réalise avec ses partenaires un service de diffusion des logiciels libres proposés dans le cédérom sans intervenir dans leur conception et donc sans garantir leur fonctionnement absolu.

En prenant connaissance de ce qui précède, tout utilisateur renonce à recourir contre la collectivité et ses partenaires en réparation d'éventuels préjudices résultant de l'utilisation de ce cédérom et de son contenu.



## Liste de diffusion des CD «Bureau Libre - Free EOS»

- Dans les lieux d'accès publics
- Dans les lycées
- Dans les universités
- En France, en Francophonie.....

# La diffusion du CD "bureau libre Free-EOS"

## Dans les Lieux d'accès publics

- **au pays de Brest** : 3 000 exemplaires, mars 2005 dans les 80 lieux d'accès public à internet par le Centre de ressources coopératif de l'accès public (<http://www.a-brest.net/rubrique31.html> )
- **à Brest**
  - bibliothèques de brest : mise en prêt d'une centaine de CD
  - EPN Kerourien : chaîne du libre sur l'espace public numérique de Kérourien (<http://www.a-brest.net/article1187.html> ) dans un quartier d'habitat social
  - Services publics et lieux associatifs, espace public multimédia, équipements de quartiers
- En **midi Pyrénées, Ardesi** : 500 exemplaires, septembre 2005, par l'agence régionale Ardesi (<http://www.a-brest.net/article1752.html> )
- En **région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA)** : 10 000 exemplaires mis à disposition des lieux d'accès public, diffusion coordonnée par L'Espace Culture Multimédia de la Friche Belle de Mai à Marseille
- **Créatif (Collectif des Réseaux d'Accès aux Technologies de l'Information en France)** 500 exemplaires V1.0 et V1.2 (<http://www.creatif-public.net/>)
- **Caisse des Dépôts et Consignation** - Rencontres Cyber-base des 5,6 et 7 octobre 2005 à la Cité des Sciences.

## Dans les Lycées

- **Cité scolaire de Kérichen, Brest**
  - Lycée Vauban : 2000 exemplaires à chaque lycée, septembre 2005 (<http://www.a-brest.net/article1811.html> )
  - Lycée Lesven : 300 exemplaires
  - Lycée Kérichen : 200 exemplaires
- **Lycée naval, Brest**
- **Lycée Sainte-Anne**
- **Lycée de la Croix Rouge**
- Et bien sûr le cousin Bureau libre d'Auvergne ([http://www.archipeldulibre.org/wiki/index.php / Les\\_CD\\_bureau\\_libre\\_et\\_linux\\_en\\_Auvergne](http://www.archipeldulibre.org/wiki/index.php/Les_CD_bureau_libre_et_linux_en_Auvergne)) diffusé à 62 000 exemplaires par le Conseil Régional d'Auvergne

## Dans les universités et les écoles d'ingénieurs

### . Université de Bretagne Occidentale :

- 1 000 exemplaires en mars 2005 et 3 000 exemplaires aux étudiants de première année à la rentrée universitaire 2005

- **Université de Versailles St Quentin** : 10 000 exemplaires, à chaque étudiant, septembre 2005 (<http://www.a-brest.net/article1743.html> )
- **Université de Rennes II** - 4000 exemplaires

- **Groupe des Ecoles des Télécommunications** (Télécom Paris, ENST Bretagne, INT) : 5000 exemplaires (élèves et personnels)
- **IUFM de Bretagne, site de Brest**
- **Université de Montpellier** : 5 000 exemplaires, octobre 2005
- **AFPA Brest** : mars 2005, sur les 180 postes de travail

## et ailleurs.....

- **Rewics 2005** : mars 2005 diffusion d'un millier de CD à la rencontre de Charleroi
- **Le muguet numérique, Belleville, Paris** : mai 2005, diffusion de 2000 CD lors de Trocmatic (<http://trocmatic.crao.net/index.php/LibreSousMicrosoft>) par le centre social de Belleville avec le soutien de la ville de Paris
- **AVICCA** : 200 exemplaires aux collectivités adhérentes de l'AVICCA (<http://www.avicca.org/>) (Association des Villes et Collectivités pour les Communications électroniques et l'Audiovisuel)

## En Bretagne

- ▶ Cemea Bretagne (29), Quimper
- ▶ Noyal sur Vilaine (35), Médiathèque
- ▶ St Rivoal (29), Ecole publique Bilingue
- ▶ Bruz (35), Faculté des Métiers, Institut de Formation de l'Artisanat
- ▶ Guer (56), Cité scolaire
- ▶ Syndicat mixte Mégalis, diffusion à la commission usages du 7 avril 2005
- ▶ ECM de Saint Brieuc (22)
- ▶ Verts : élu-e-s vert-e-s de Bretagne

## En France

- ▶ Association [Vecam](#), Paris
- ▶ Billy Berclau dans le Pas De Calais lors du salon multimédia des 26 et 27 mars, présentation du CD et de Free-Eos
- ▶ Parinux (75)
- ▶ Cournon d'Auvergne, (63), [journal atelier](#)
- ▶ Puy en velay au [Greta](#)

## En Francophonie

### Québec

- ▶ Carrefour Mondial Internet Citoyen ,

### Walonie,

- ▶ *Rewics voir au début de l'article diffusion mars 2005*
- ▶ *ASBL – Gouvernance et démocratie conseils*
- ▶ *Namur Linux users group*
- ▶ **Roumanie** Dans la cadre de l'Amitié Brest Constanta, la diffusion du CD est réalisée auprès d'écoles, collèges, lycées et facultés de la ville via les personnels enseignants francophones. Pour compléter cette diffusion, les brestoïses apportent dans leurs bagages des claviers Azerty."



## Présentation de la démarche «Logiciels libres» des partenaires»

- Free-EOS
- Archipel du libre
- Adullact
- Région Provence Alpes Côte d'Azur
- Université de Versailles
- Lycée Vauban - Brest
- Université de Rennes 2
- Université de Bretagne Occidentale
- Ardesi en Midi Pyrénées



## Le projet Free-EOS

Le projet **Free-EOS** dont la devise est **Vite simple et bien** intègre trois branches de développement d'applications libres.

La principale se nomme comme le projet Free-EOS, c'est une distribution Linux sous licence GNU GPL destinée à fournir une solution clé en main de serveur Intranet/Internet proposant de multiples services. Elle s'appuie sur les travaux du projet e-smith/sme.

La seconde se nomme Free-EOS winstation, elle est le complément idéal de la solution Free-EOS précédente. Elle consiste en une compilation de logiciels pouvant être installés sur des stations de travail Windows afin d'exploiter pleinement les services fournis par le serveur. Une utilisation indépendante du serveur est bien évidemment possible. Son utilisation principale concerne les Espaces Publiques Numériques.

La dernière Bureau libre Free-EOS est une compilation héritée de Free-EOS winstation résolument orientée grand public. Elle privilégie une approche très documentée afin de pouvoir être mise entre des mains non initiées (utilisation domestique, milieu scolaire, milieu associatif, etc.)

Ce projet est né dans le cadre de la mise en place d'espaces ouverts de formation à l'AFPA (Association Nationale pour la Formation Professionnelle de Adultes). Le choix a été fait par l'AFPA que la solution développée, basée sur l'usage de logiciels libres, soit remise dans la communauté du libre en tant que solution libre GNU GPL. Le projet Free-EOS a vu le jour sous l'impulsion de Jean-Paul LECLERE, le concepteur technique de la solution AFPA, qui coordonne son évolution, épaulé par une communauté d'utilisateurs et de développeurs chaque jour plus importante.

**Le site du projet Free-EOS:** <http://free-eos.org>



L'association "Archipel du Libre" officie depuis trois ans sur le Pays de brest dans le cadre de la valorisation du Logiciel Libre et de sa philosophie.

L'association a donc pour objectif de :

- promouvoir le logiciel libre à travers l'organisation et la participation à des manifestations.
- développer et valoriser des logiciels Libres au service des collectivités locales, des institutions scolaires et des milieux associatifs.
- valoriser des projets oeuvrant dans le domaine du logiciel libre.

Nos actions

Fête de l'Internet 2004 et 2005 : en partenariat avec la MPT de l'Harteloire à Brest, ateliers de présentation et de démonstration de logiciels libres (OpenOffice, Gimp, Blender, LinxConsole, Freeduc-cd, etc.).

2004 : - création d'un cédérom, compilation de logiciels libres, avec des didacticiels pour la fête de l'internet distribué à plusieurs centaines d'exemplaires.

2005 : - création d'une photothèque collaborative sur le Pays de Brest([www.1zef2images.org](http://www.1zef2images.org)).  
- participation au projet de cédérom "Bureau Libre Free-eos". Archipel du Libre a apporté sa contribution sur le choix et les tests des logiciels ainsi que pour l'élaboration de l'interface du cédérom et des visuels du projet.

[www.archipeldulibre.org](http://www.archipeldulibre.org)

# Des logiciels libres par tous et pour tous

**L'ADULLACT a été créée le 24 septembre 2002 avec pour objectifs de soutenir et coordonner l'action des administrations publiques et des collectivités territoriales dans le but de promouvoir, développer, mutualiser et maintenir un patrimoine commun de logiciels libres utiles aux missions de service public.**

L'ADULLACT - Association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités Territoriales-, structure unique en Europe, est une initiative née de la nécessité de voir apparaître une alternative au système des licences propriétaires qui place les administrations et les collectivités territoriales dans une situation de clients captifs, en particulier dans le domaine des logiciels métiers.

Des collectivités territoriales et des centres hospitaliers ont décidé, au travers de l'ADULLACT, de constituer, développer et promouvoir un patrimoine commun de logiciels libres, en particulier dans les domaines métiers, en proclamant que :

**Ce que nous avons développé en interne, partageons-le !** Les solutions logicielles qui ont été développées sur fonds publics doivent être mises sous licence GPL et publiées, c'est pourquoi notre action mutualiste s'articule d'ores et déjà autour d'un site de développement communautaire de type GForge (<http://adullact.net>) où près de 200 projets sont hébergés. Ce site de développement, ouvert à tout contributeur, vous permet de trouver des ressources externes sans financement et d'élargir la couverture fonctionnelle de vos solutions.

**Ce que nous nous apprêtons à faire tout seul, faisons-le ensemble !** L'ADULLACT consacre l'essentiel de son activité à fédérer des développements avec les administrations sur des sujets amenés par leurs soins. Ces administrations collaborent et développent ou font développer à partir de cahiers des charges définis ensemble les outils dont elles ont besoin, sous des licences qui permettent à tous de les utiliser, de les diffuser et surtout de les améliorer en fonction de l'évolution des besoins ou des spécificités locales.

**Les marchés que nous allons passer en ordre dispersé pour satisfaire des besoins analogues, passons-les en groupement d'achat !** Pour diviser ainsi les coûts et surtout ne payer qu'une seule fois avec des fonds publics.

**En mettant en place des projets informatiques libres répondant aux besoins précis de ses adhérents et en coordonnant les compétences territoriales, l'ADULLACT souhaite donner un sens concret à l'idée de mutualisation des ressources. L'ADULLACT compte aujourd'hui 1500 collectivités membres.**

## POURQUOI ADHERER A L'ADULLACT ?

**Participer** au partage de l'intelligence pour le bénéfice du service public

**Favoriser** le rapprochement des Administrations et des Collectivités Territoriales

**Devenir indépendant** face aux éditeurs en devenant acteur de la production de ses outils

**Valoriser** le travail des équipes informatiques des Administrations et Collectivités Territoriales

**Baisser les coûts** d'acquisition et d'utilisation des logiciels

**ADULLACT**  
335, cour Messier  
34000 MONTPELLIER

**Renseignements :**  
[contact@adullact.org](mailto:contact@adullact.org)  
Tél : 04 67 65 05 88

The logo for ADULLACT features a stylized blue bird-like shape above the word "ADULLACT" in a bold, blue, sans-serif font.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Le cédérom Bureau Libre diffusé dans les Espaces Régionaux Internet Citoyen (ERIC) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**La démocratisation des usages des Technologies de l'Information et de Communication (TIC) est au cœur des préoccupations de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.** Depuis 2001, elle favorise au travers du programme Espaces Régionaux Internet Citoyen (ERIC – cf. <http://eric.regionpaca.fr>) l'initiation et la sensibilisation des citoyens aux pratiques multimédia, grâce à l'intervention de ressources humaines qualifiées. Les ERIC implantés sur le territoire régional sont également des lieux de réflexion et d'échanges sur les enjeux de la Société de l'Information, et concourent à la diffusion d'une culture numérique au sein de la population régionale.

Depuis quelques années, les débats autour de l'utilisation des logiciels libres - qui sont ouverts, c'est-à-dire librement copiables et améliorables par leurs utilisateurs - et propriétaires s'accroissent. **Il convient de donner aux citoyens des clés de lecture pour se forger leur propre opinion sur les enjeux et les caractéristiques de ces différentes solutions logicielles.** A cette fin, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité s'inscrire dans la dynamique de diffusion accompagnée du cédérom « Bureau Libre – Free OS » compilant des ressources informatiques libres, initiée par la Ville de Brest au début de l'année 2005.

L'Espace Culture Multimédia de la Friche de la Belle de Mai, basé à Marseille, a ainsi été soutenu financièrement en juin 2005 par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'acquisition de plusieurs milliers d'exemplaires de ce cédérom sur lequel figure une trentaine de logiciels, dédiés à des usages basiques (navigateur, outils bureautiques...) ou plus spécifiques (création multimédia...). L'Espace Culture Multimédia en a adressé début octobre 2005 quelques dizaines d'exemplaires à chaque ERIC implanté sur le territoire régional afin d'en assurer la diffusion auprès des animateurs multimédia et des usagers fréquentant ces lieux.

**Cependant, la mise à disposition de ces ressources logicielles offrant une alternative aux logiciels propriétaires n'a de sens que si les animateurs multimédia sont en capacité d'en présenter les enjeux et les caractéristiques à leurs publics, et d'assurer ainsi leur fonction de médiateur.**

C'est pourquoi, en partenariat avec l'établissement public CREPS PACA (dans le cadre des missions confiées par la Région sur la professionnalisation des animateurs des ERIC via la plateforme régionale de services) et l'association Logis des Jeunes de Cannes (dans le cadre d'un projet « Fonds de Soutien aux Initiatives Innovantes » financé par la Région et ses partenaires), **la Région a appuyé l'organisation le mercredi 20 octobre 2005 à Cannes d'une journée de présentation du cédérom « Bureau Libre - Free OS », qui permette aux animateurs multimédia d'échanger et de débattre sur le thème des logiciels libres (programme et invitation ci-joints).**

A l'instar du développement des logiciels libres assuré selon un mode collaboratif, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité agréger sur cette action les ressources et les savoir-faire de divers partenaires (collectivité territoriale, associations, établissement public...) pour en assurer le succès. **Cette mise en synergie d'initiatives témoigne de l'engagement régional en faveur de l'émergence d'une Société de l'Information plus solidaire, dans laquelle l'appropriation des Technologies de l'Information et de la Communication est accessible au plus grand nombre.**

**Contacts :**

Monsieur Benjamin BOIS, responsable du projet au sein du Logis des Jeunes (Cannes) – [multimedia@logisdesjeunes.asso.fr](mailto:multimedia@logisdesjeunes.asso.fr) / 04-92-99-76-11

Monsieur Wilfrid PASQUER, chargé de mission « Programme Espaces Régionaux Internet Citoyen » à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Marseille) - [wpasquer@regionpaca.fr](mailto:wpasquer@regionpaca.fr) / 06-07-83-97-94

Monsieur Richard REBOUL, coordinateur du projet au CREPS PACA (Aix-en-Provence) – [richard.reboul@voila.fr](mailto:richard.reboul@voila.fr) / 04-42-93-80-21

Monsieur Emmanuel VERGES, Directeur de l'Espace Culture Multimédia de la Friche de la Belle de Mai (Marseille) - [everges@lafriche.org](mailto:everges@lafriche.org) / 04-95-04-95-12



Versailles, le 15 septembre 2005

### LOGICIELS LIBRES

#### **5 questions à Henri-Pierre Charles, enseignant-chercheur en informatique à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et chargé de mission « logiciels libres »**

#### **Pourquoi cet intérêt de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines pour le logiciel libre ?**

Une université est chargée de former ses étudiants. La formation universitaire permet aux étudiants de devenir indépendants, d'approfondir leur propre liberté de penser afin de s'aventurer sur les chemins de la connaissance.

C'est dans cet esprit que l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines promeut l'utilisation de logiciels libres.

Les logiciels de ce CDROM ne sont pas ceux que l'on trouve habituellement sur un ordinateur quand on l'achète. Ils permettent justement de découvrir par soi-même d'autres façons d'utiliser des moyens informatiques.

Les publicités nous font croire que l'informatique est simple. Ce n'est pas vrai, l'expérience montre l'inverse. Ce CDROM permettra à nos étudiants d'investir un peu de temps dans l'apprentissage des technologies de l'information.

Par exemple, on peut se demander si les documents saisis par un étudiant seront toujours lisibles dans le futur. L'utilisation de logiciels libres s'appuyant sur des formats de données ouverts permet de le garantir.

#### **Comment allez-vous procéder à la diffusion des CD Bureau-libre Free Eos ?**

Notre Université comporte de multiples sites (Versailles, Saint-Quentin, Mantes-en-Yvelines, Vélizy, Rambouillet, Garches, ...) et la procédure d'inscription n'est pas unique.

Je vais participer à une partie des amphis de rentrée pour les 1ères années, je compte ensuite m'appuyer sur le SVE (service de la vie étudiante), les enseignants et les associations d'étudiants pour la diffusion.

Un blog (<http://libre.uvsq.fr/>) permet de fournir l'actualité de cette opération.

#### **La diffusion massive des outils de bureau courants libres, implique une mise en avant de ces outils sur les postes de travail à l'université, où en êtes vous de ce côté ? (Leur installation l'adhésion des personnels de la logistique informatique)**

Là encore la situation dépend beaucoup des sites, notre équipe d'ingénieurs système qui administre le parc du site scientifique à Versailles est très au courant et gère un parc de machines utilisant quasiment exclusivement des systèmes et logiciels libres (Serveurs FreeBSD et des terminaux X). Les autres sites ne sont pas tous aussi bien lotis.

#### **Cette diffusion implique aussi un usage dans les travaux d'étudiants quelles sont les réactions des enseignants**

Ceux avec lesquels j'ai pu en discuter reçoivent bien l'opération, ils sont utilisateurs de logiciels, et connaissent depuis longtemps les problèmes liés aux logiciels propriétaires : compatibilité dans le temps, virus, ...

A terme cette question deviendra particulièrement sensible car nous utilisons une plateforme d'enseignement à distance (<http://www.e-campus.uvsq.fr/>), basée sur le logiciel libre Claroline (<http://www.claroline.net/>). Les enseignants et les étudiants peuvent s'échanger des documents via cette plateforme.

Pour l'instant il n'y a rien de systématique, la recherche de solutions viables d'échanges de fichiers, devrait être favorable aux solutions basées sur des logiciels libres.

#### **La commande a été passée par l'université, comment se sont passés la discussion et le vote en Conseil d'Administration ?**

Différentes composantes ont participé et financé l'opération. La cellule TICE (<http://www.tice.uvsq.fr/>) a financé le tirage du CDROM, la cellule communication (<http://www.uvsq.fr/>) s'est occupée du tirage de la plaquette et de la communication inter et extra université. La discussion du projet a été menée au sein de notre commission de pilotage informatique (CPI), qui rend compte de ses actions auprès du CA de notre université.

Contact : Henri-Pierre Charles, tél. 01.39.25.43.44, [hpc@prism.uvsq.fr](mailto:hpc@prism.uvsq.fr)

55, AVENUE DE PARIS

SERVICES CENTRAUX : 23, RUE DU REFUGE - 78035 VERSAILLES CEDEX - TÉLÉPHONE : 01 39 25 78 78 et 01 39 25 78 00 - TÉLÉCOPIE : 01 39 25 78 01



Le lycée Vauban (Brest) met en place cette année des actions innovantes de sensibilisation de la communauté éducative (près de 1900 utilisateurs potentiels) au risque de dérive, à travers les réseaux haut débit, de piratage d'œuvres et de logiciels. C'est une démarche qui vise à rendre les élèves à la fois responsables et citoyens.

Dans un premier temps, chaque élève, chaque agent technique et chaque enseignant a reçu à la rentrée un CD «Bureau libre Free-OS V1.2»<sup>1</sup> comprenant, en outre, une suite bureautique complète. Le but: donner à chacun la possibilité de s'équiper avec des solutions logicielles alternatives libres et gratuites.

Ainsi, dans le cadre d'un exercice de recherche ou de rédaction d'un rapport, les élèves peuvent commencer un travail au lycée, puis le finir chez eux sans avoir à investir dans un logiciel coûteux et sans surtout être tentés d'installer des logiciels propriétaires illégalement. Cela sous entend bien sûr que toutes les machines à usage pédagogique du lycée soient équipées de solutions bureautiques libres.

Nous sommes bien conscients que les habitudes ne seront pas changées en un jour, mais les logiciels libres ont atteint un degré de maturité qui leur permet de rivaliser avec les solutions propriétaires pour une utilisation courante en classe, et si chacun y met un peu du sien les «bonnes habitudes» se prendront très rapidement.

Une deuxième opération consiste à expérimenter une vidéothèque sur internet avec les interviews vidéo des équipes de Web-trotteurs des lycées, lors des entretiens science et éthique début octobre, et lors du 20<sup>ème</sup> festival du film court de Brest en novembre. La solution est développée en logiciel libre de façon à en faciliter la diffusion, l'usage et la pérennité. Ce projet est porté par le centre ressources multimédia du pays de Brest avec le soutien de nombreux partenaires<sup>2</sup>.

D'autres actions sont prévues au cours de l'année pour amener les lycéens à une réflexion quotidienne sur les enjeux des solutions à base de logiciels libres.

Marc LE GALL – Formateur TICE académie de Rennes et Professeur au lycée VAUBAN -

---

<sup>1</sup> Le CD «Bureau libre Free EOS» est distribué par la ville de Brest, le lycée Vauban est partenaire de l'opération. <http://www.a-brest.net/article1654.html>

<sup>2</sup> La ville de Brest, Lycée VAUBAN, lycée LESVEN, Lycée de KERICHEN, la Ligue de l'Enseignement - FOL, le Bureau d'Information Jeunesse, COGNIX Systems, Cote Ouest, Canal TiZef, Télévision Générale Bretoise, TV5 monde, 3Bconseils, CRDP de Bretagne, IUFM de Bretagne, Néfertiti...



## **Le logiciel libre à l'Université Rennes 2**

A l'Université Rennes 2 dans le cadre des enseignements de méthodologie de première année de licence tous les enseignements sont basés sur des logiciels libres, même si la plateforme système reste Microsoft Windows.

En parallèle à l'utilisation de Firefox, Thunderbird et la suite Office, un CD-ROM de logiciels libres a déjà été distribué l'an dernier. Cette année c'est le CD-ROM Free-OS qui sera donné aux étudiants de première année lors de leur stage de méthodologie de pré-rentrée.

Les principaux logiciels de CD sont installés sur les postes de travail de l'Université (accès étudiants ou accès personnels) qui par ailleurs utilise Linux pour une bonne partie de ses serveurs.

Après l'initiation des étudiants, le prochain public visé sera celui des personnels administratifs.

Michel Legault  
Vice-président  
chargé des ressources technologiques



La suite logicielle Bureau Libre dans la politique « Technologies de l'information et de la Communication » de l'Université de Bretagne Occidentale

La suite logicielle Bureau Libre vient en complément d'un ensemble de services offerts aux étudiants de notre université

- Parc informatique sur le campus
- Aide à l'acquisition de matériel ou prêt de matériel
- Déploiement de bornes Wifi
- Ouverture d'un bureau virtuel étudiant
- Formation des étudiants aux TIC
- Distribution du CD Bureau Libre aux étudiants

Le dispositif « TIC » de l'Université de Bretagne Occidentale repose sur un parc informatique conséquent mis à la disposition des étudiants pour les cours et leurs travaux personnels.

De plus en plus d'étudiants souhaitent s'équiper personnellement. Pour les aider, nous participons à l'opération « Micro Portable Etudiant » mise en place par le Ministère de l'Education Nationale.

Pour permettre aux étudiants l'accès à Internet à partir de leur portable, des bornes WIFI ont été installées dans différents endroits de l'université.

Un bureau virtuel vient d'être mis à leur disposition à la rentrée qui leur permet(tra) d'accéder à certain nombre de services : messagerie, informations pédagogiques ou administratives, espace de stockage, vie du campus...

Le Ministère, à travers le Certificat Informatique et Internet (C2i), a initié une dynamique de formation des étudiants aux nouvelles technologies et à l'intégration de ces technologies dans les cursus de formation. On retrouve sur le CD Bureau Libre les logiciels libres indiqués sur le site Web du C2i.

Posséder un ordinateur, c'est une chose mais il faut aussi disposer des logiciels qui permettent de travailler. Avec le CD Bureau Libre, l'étudiant bénéficie gratuitement d'un ensemble de logiciels professionnels : navigateur, client de messagerie, traitement de texte, tableur... A la rentrée, nous avons distribué à nos nouveaux étudiants le CD Bureau Libre. Ils peuvent donc l'installer librement sur leur machine personnelle, en faire des copies... Les logiciels libres sont aussi installés sur les machines des salles informatiques de l'université.

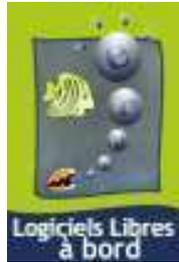
Nous souhaitons, l'année prochaine, continuer à distribuer le CD Bureau Libre et nous espérons pouvoir y adjoindre une version pour Linux et une autre pour Mac OS.

## ***ARDESI et logiciels libres***

ARDESI, Agence régionale pour le Développement de la Société de l'Information en Midi-Pyrénées, fait la promotion de la découverte et de l'utilisation des logiciels libres. Ils offrent de par leurs qualités intrinsèques, respectueuses des normes Qualité logicielles, des fonctions supplémentaires et une meilleure finition que l'on ne retrouve pas souvent dans les grands standards du marché, à tel point que ceux-ci n'hésitent pas à en incorporer des parties dans leur propres produits ou carrément à les adopter comme système d'exploitation (Mac OS X).

Il y a quelques années, le logiciel libre était plutôt « rugueux » et demandait une connaissance des protocoles Unix et de mettre les mains dans le « cambouis informatique » ; ce n'est plus le cas aujourd'hui : installation automatique et guidée, version traduite en français, interface simple et ergonomique, design soigné, applications finies et très puissantes (SPIP, Open Office, ...), aide par la communauté des développeurs même pour les néophytes. Le mode de développement collaboratif de ces produits, basé sur l'échange et la réactivité des développeurs, permet de proposer l'équivalent des grands standards (Linux, Open Office, Gimp, ...) à faible prix ou même quasiment gratuitement aux utilisateurs peu fortunés : en ce sens, le cédérom Bureau Libre – Free EOS réalisé par @Brest est exemplaire pour la réduction du coût de la fracture numérique en mettant à disposition les outils de base de l'informatique gratuitement. Suite aux demandes nombreuses des animateurs et des publics sur le Libre, ARDESI distribuera un exemplaire du cédérom dans chaque Lieu d'accès public à Internet de Midi-Pyrénées pour qu'il soit mis à disposition en copie de même que l'agence organise régulièrement des ateliers sur le Logiciel Libre pour les animateurs des Lieux d'accès public ( Janvier 2003, septembre 2005 pour les Cyber-bases Midi-Pyrénées).

La diffusion du logiciel libre est un enjeu STRATÉGIQUE pour le futur de notre Société de l'Information. L'information est de nos jours ce qui tend à avoir le plus de valeur : en garder le contrôle loin des influences géostratégiques, pouvoir récupérer ses informations quand on le désire, en garder sa propriété intellectuelle, est déjà un enjeu majeur sujet à de nombreuses controverses (Brevets logiciels, bibliothèque mondiale Google Print, .... ). Les logiciels libres, dont le code source est transparent et indépendant, participent à ce volet essentiel des Libertés Publiques de demain.



**Fiche de présentation  
du Centre de Ressources coopératif pour  
l'accès public à Internet et au multimédia  
du Pays de Brest**



Pour l'Accès Public  
à Internet et  
au Multimédia  
en Pays de Brest

## ***Le Centre de Ressources Coopératif pour l'Accès Public à Internet et au multimédia du Pays de Brest***

Septembre 2005

Le Centre de Ressources est un projet d'animation, de mise en cohérence et de soutien de l'accès public sur le territoire du Pays de Brest (7 EPCI, 350.000 habitants). Il concerne les animateurs et tous les acteurs de l'accès public à Internet : les PAPIs brestois, les cybercommunes,... dans la diversité des lieux et des structures.

Alors qu'une majorité des français n'a pas encore un usage courant de l'Internet, les 80 lieux d'accès publics du Pays de Brest sont un maillon essentiel pour permettre aux habitants de connaître et d'utiliser les services publics en lignes, pour prendre en compte les personnes éloignées et servir de levier au développement des cultures numériques. Dans un monde où les outils et services numérisés ont de plus en plus d'importance, l'accès public accompagné et son Centre de Ressources ont une mission d'utilité sociale qui contribue à la mise en réseau des acteurs locaux, au lien social et au développement local.

Echange de savoir-faire, mutualisation de matériel et de services, évaluation, recherche, mise en réseaux, communication facilitent le travail des animateurs, les aident à s'adapter aux besoins des usagers en fonction de l'évolution de leurs pratiques et du développement des technologies.

Réponse à la demande des animateurs, le Centre de Ressources est mis en œuvre avec eux et par eux. La mise en commun de leurs connaissances et de leurs compétences contribuent à valoriser leur travail et favorise leur professionnalisation.

### **Organisation du Projet :**

Le Centre de Ressources est un projet piloté par **l'Association des Communautés du Pays de Brest** et mis en œuvre par **la ville de Brest et les partenaires de l'accès public du Pays**. Les actions sont élaborées par des groupes de travail thématiques et des référents par thème et par action.

### **Les outils du centre de ressources :**

- Une liste de discussion, des espaces coopératifs et forums dédiés
- L'ensemble des informations en ligne : [www.a-brest.net](http://www.a-brest.net) rubrique Accès Public

### **Les réalisations du centre de ressources par thème**

- **Mutualisation des savoir et savoir faire**
  - Ateliers et formation pratique (vidéo, logiciels libres, écrit public, outils de copublication...)

- **Mise en réseau des animateurs**
  - Restitution d'études (Cybercommunes, Marsouin)
  - Animation « les bonjours nautiques » du 10 au 14 juillet 2004 : rencontres conviviales autour de la création de portrait en ligne des petits bateaux en lien avec les rencontres des ECM et Le Fourneau
  - Rencontres thématiques (« Forum des usages coopératifs, juillet 2004 », « droits à l'image, droit de propriété »...)
- **Environnement technique et services**
  - Mise en place d'une hot line technique. Prestation assurée par une association brestoïse
  - Wifi : équipement d'espaces sur le Pays en lien avec Brest Wireless
  - Prêt de matériel à l'échelle de la ville de Brest
- **Accessibilité :**
  - Rencontre des acteurs de l'accès public et du handicap
  - Visites d'espaces spécialisés dans l'accueil des publics handicapés
  - Réunion d'information sur l'accueil des publics handicapés avec Handicap International (centre ICOM de Lyon)
  - Achat d'un logiciel de synthèse vocale pour la cybercommune de Landerneau (accueil des personnes non voyantes)
  - Création de lieux d'accès publics à Internet spécifiques (Association Adepeda...)
  - Vérification de l'accessibilité des PAPI et Cybercommunes par des personnes handicapées (APF) en vue de l'édition du guide de l'accès public du Pays de Brest
- **Nouveaux usages**
  - Développement d'un outil de copublication des productions multimédia (vidéo, sons...) et réponse à l'appel à projet du conseil régional.
- **Evaluation**
  - Evaluation du dispositif PAPI (<http://www.a-brest.net/article1105.html>)
  - Etude sur les publics éloignés (quartier de Kérourien) en lien avec Marsouin
- **Autres :**
  - Co-production et diffusion des Logiciels Libres à destination des usagers des points d'accès public à Internet, via l'édition d'un CD « Bureau Libre Free-Eos » repris par plusieurs régions et universités (110 000 exemplaires en 6 mois)
  - Elaboration de documents de communication

## Financement du projet :

- Ville de Brest
- Conseil Général du Finistère
- Conseil Régional de Bretagne

## Contact :

Elisabeth Le Faucheur Joncour, Coordinatrice du projet

[elisabeth.le-faucheur-joncour@mairie-brest.fr](mailto:elisabeth.le-faucheur-joncour@mairie-brest.fr)

Hôtel de Ville - BP 92206 - 29222 BREST Cédex

Tel : 02.98.00.84.39 Fax. 02.98.00.81.08

[cdr.pays-brest@mairie-brest.fr](mailto:cdr.pays-brest@mairie-brest.fr)

# LES PARTENAIRES



Tout l'Accès Public à Internet et au Multimédia en Pays de Brest





# Brest

multimédia

## www.a-brest.net

le site de l'internet créatif,  
citoyen, coopératif  
et convivial au pays de Brest et en Bretagne.

Le site met en réseau les publications...

- des 60 Points d'Accès Publics à Internet
- des 50 sites de l'écrit public
- des initiatives, formations, rencontres
- l'actualité des TIC

et une lettre  
d'information bi-mensuelle  
avec plusieurs centaines  
d'inscrits.

